Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 9470980
Centre d'intérêt: 917

Développement personnel et social : perspectives d'emploi et marché du travail : planification de son projet de formation, GTF 153 : définition du domaine d'examen. -- [Québec] : Direction de la formation générale des adultes, Service de l'évaluation des apprentissages, 1994.
9 p. ; 28 cm.

Code: 9394-0991; 38-7593. Bibliogr.: p. 9.

ISBN 2-550-29229-4

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Direction de la formation générale des adultes. Service de l'évaluation des apprentissages

Descripteur(s): Préparation à une carrière * Programme d'études * Evaluation sommative * Elaboration d'examens * Education des adultes

Identificateur(s) de sujet: Développement personnel et social (Programme)

La présente définition du domaine sert à décrire et à organiser, à des fins d'évaluation sommative, les éléments essentiels et représentatifs du programme Développement personnel et social destiné aux adultes et, plus particulièrement, du cours GTF 153: Planification de son projet de formation. Elle permet la préparation des épreuves et assure leur correspondance avec le programme.

Type de document:

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

PERSPECTIVES D'EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

PLANIFICATION DE SON PROJET DE FORMATION

GTF 153

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

FÉVRIER 1994

Québec

94-70980

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

PERSPECTIVES D'EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

PLANIFICATION DE SON PROJET DE FORMATION

GTF 153

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

FÉVRIER 1994

Direction de la formation générale des adultes
Service de l'évaluation des apprentissages

TABLE DES MATIÈRES

Page

1. Présentation 1

2. Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation 2

3. Contenu du programme d'études aux fins d'évaluation sommative 3

   3.1 Notions 3

   3.2 Habiletés 4

4. Tableau de pondération 5

5. Comportements observables 6

6. Justification des contenus et de leur pondération 7

7. Spécification des épreuves 8

   7.1 Types d'épreuves 8

   7.2 Note de passage 8

8. Références bibliographiques 9

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

GTF 153 : PLANIFICATION DE SON PROJET DE FORMATION

1. PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée à des fins d'évaluation sommative. Elle sert à décrire et à organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études et, plus particulièrement, du cours GTF 153. Elle se fonde sur le programme mais ne peut, en aucun cas, le remplacer. Elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

Le but de la définition du domaine d'examen est de préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre, ou encore d'une commission scolaire à une autre en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

2. CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION

Orientations	Conséquences
Les programmes de *Développement personnel et social* favorisent chez l'adulte son plein épanouissement comme individu et comme membre d'une collectivité dans une société en changement.	Par l'évaluation sommative, on s'assurera que l'élève maîtrise les connaissances et possède les habiletés nécessaires à son plein épanouissement mais on ne portera pas un jugement sur le cheminement personnel de l'élève.
Le volet *Perspectives d'emploi et marché du travail* propose à l'adulte de clarifier son objectif professionnel, de planifier sa formation et de préparer son insertion ou sa réinsertion sur le marché du travail.	Au moment de l'évaluation, on devra tenir compte de l'expérience de vie de l'adulte en privilégiant des mises en situations concrètes qui correspondent à son insertion ou sa réinsertion professionnelle.
Le cours *Planification de son projet de formation* permet à l'élève de tracer le plan de sa formation, en tenant compte de ses connaissances, de ses compétences et des composantes de sa personnalité.	Par l'évaluation sommative, on devra s'assurer que l'adulte comprenne les connaissances nécessaires à l'élaboration de son projet de formation. De plus, les habiletés à analyser et à synthétiser les différents éléments d'un projet de formation seront également mesurées.

3. CONTENU DU PROGRAMME D'ÉTUDES AUX FINS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

3.1 **Notions**

Plan de formation :

- Qualités d'un plan de formation
  - En accord avec ses orientations personnelles et professionnelles
  - Actuel
  - Souple, malléable, ouvert
  - Réaliste

- Étapes de la planification

- Élaboration
  - Objectifs personnels
  - Ressources
  - Moyens
  - Critères d'évaluation
  - Échéancier et priorités

Ressources personnelles :

- Exigences personnelles
  - Énergie
  - Discipline
  - Concentration
  - Détermination
  - Persistance
  - Audace
- Connaissances et compétences à acquérir
- Composantes de la personnalité à développer

Ressources du milieu :

- Personnes-ressources
- Sources d'information

3.2 **Habiletés**

Connaître :

Cette habileté se traduira par la capacité de reconnaître les différentes qualités d'un plan de formation.

Comprendre :

Cette habileté se traduira par la capacité de :

- différencier des étapes, des méthodes de travail;
- distinguer des exigences personnelles et des ressources disponibles.

Analyser :

Cette habileté se traduira par la capacité d'émettre des hypothèses.

Synthétiser :

Cette habileté se traduira par la capacité d'élaborer un plan de formation.

4. TABLEAU DE PONDÉRATION

Notions / Habiletés	PLAN DE FORMATION 50 %	RESSOURCES PERSONNELLES 40 %	RESSOURCES DU MILIEU 10 %
CONNAÎTRE 10 %	Qualités - En accord avec ses orientations personnelles et professionnelles - Actuel - Souple, malléable, ouvert - réaliste (1) 10 %		
COMPRENDRE 30 %	Étapes de la planification (2) 10 %	Exigences personnelles - Énergie - Discipline - Concentration - Détermination - Persistance - Audace (4) 10 %	Personnes-ressources Sources d'information (6) 10 %
ANALYSER 30 %		Connaissances et compétences à acquérir Composantes de sa personnalité à développer (5) 30 %	
SYNTHÉTISER 30 %	Élaboration - Objectifs personnels - Ressources - Moyens - Critères d'évaluation - Échéancier et priorités (3) 30 %		

5. COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Importance des items ↓ | Numéros des cases du tableau de pondération ↓

10 % 1. Nommer les qualités d'un plan de formation.

10 % 2. À partir d'un texte décrivant les étapes de la planification d'une formation et comportant cinq espaces vides, inscrire les mots manquants. Ceux-ci seront choisis parmi un ensemble de dix termes possibles.

30 % 3. Élaborer un plan de formation en tenant compte de son choix professionnel.

Dans ce plan, l'élève devra :

- préciser les objectifs de son projet de formation;
- trouver deux moyens d'atteindre les objectifs;
- décrire deux ressources internes ou externes qui soutiennent l'élaboration de son projet de formation;
- établir un échéancier et des priorités de réalisation;
- déterminer deux critères d'évaluation nécessaires au suivi de son plan de formation.

10 % 4. À partir d'une liste d'exigences personnelles fournies, indiquer les quatre exigences les plus appropriées et utiles à la réalisation d'un plan de formation.

30 % 5. À partir du cas d'une ou d'un adulte en formation, décrivant ses connaissances et ses compétences, divers traits de sa personnalité, son choix professionnel ainsi que le profil de l'emploi en question, préciser :

- deux connaissances et deux compétences que cette personne devra acquérir;
- les qualités personnelles qu'elle devra développer.

10 % 6. À partir d'une mise en situation illustrant un besoin d'information scolaire et professionnelle, choisir la personne-ressource et les deux sources d'information les plus pertinentes parmi celles qui sont proposées.

6. JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Les orientations du programme d'études visent le développement chez l'élève des habiletés qui lui permettront d'élaborer un plan de formation des plus réalistes qui tienne compte de sa situation. Par conséquent, des habiletés à analyser et à synthétiser prennent une grande importance dans les apprentissages. Il s'avère également important que l'élève comprenne la démarche d'une planification et les exigences personnelles qu'elle implique. Le programme a également pour objectif l'acquisition de connaissances de base mais on leur accorde ici moins d'importance. Le tableau de pondération reflète ces réalités.

Étant donné que le plan de formation est au coeur même des apprentissages privilégiés par le programme, il est tout à fait justifié de lui accorder une grande importance dans l'évaluation sommative. Les notions concernant les ressources personnelles s'avèrent aussi très importantes puisqu'elles serviront de base au projet de formation. C'est ce qui est mis en évidence dans le tableau de pondération.

7. SPÉCIFICATION DES ÉPREUVES

7.1 **Types d'épreuves**

L'épreuve administrative aux fins d'évaluation sommative se fera en deux parties écrites.

La première partie mesurera la dimension 3.
L'élève devra produire un travail écrit.

La seconde partie mesurera les dimensions 1, 2, 4, 5 et 6.
On devra privilégier les questions à choix multiple.
La description de la mise en situation et de l'étude de cas devra être brève.

La première partie sera soumise aux élèves lorsque l'enseignante ou l'enseignant jugera que les apprentissages sont faits. Cette étape doit toutefois être franchie avant que ne se soit écoulé 80 p. 100 du temps de cours. Le travail doit être remis **avant** de passer la seconde partie. L'élève aura droit à ses notes de cours et à tous documents pertinents.

La seconde partie de l'épreuve se tiendra en une seule séance de une heure trente minutes, à la fin du cours.
Aucune note de cours ou documentation ne sera permise.

7.2 **Note de passage**

La note de passage pour le cours (l'ensemble de l'épreuve) est de 60 sur 100.

La première partie de l'épreuve compte pour 30 p. 100 de l'épreuve; la seconde, pour 70 p. 100.

8. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Acquis scolaires. Guide d'élaboration des instruments d'évaluation sommative à l'Éducation des adultes*, février 1988, 113 pages.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Programmes de développement personnel et social*, édition préliminaire, novembre 1989, 252 pages.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Développement personnel et social. Planification de son projet de formation GTF 153*, cahier de matériel d'apprentissage, édition préliminaire, janvier 1992, 184 pages.